

PRINTEMPS 2025

# VERT & BLEU

LE JOURNAL D'INFORMATION DU SIVOM MULHOUSE SUD ALSACE



DOSSIER

## Valorisation des déchets: Les déchetteries en action



**SIVOM**  
MULHOUSE  
SUD ALSACE

# Édito

**Francis Hillmeyer**  
Président du Sivom Mulhouse Sud Alsace  
Maire de Pfastatt



Que ce soit lors de périodes de tonte des jardins, lors de travaux chez soi ou après un bon nettoyage de printemps, nous sommes toutes et tous des usagers des déchetteries. Les chiffres le démontrent : tout au long de l'année, c'est plus de 50 000 tonnes de « déchets occasionnels des ménages » qui sont déposées dans les 15 déchetteries intercommunales du SIVOM, soit environ 195 kg/habitants.

Nos déchetteries jouent un rôle crucial dans la gestion de nos déchets. Outre le fait d'être mieux triés, nos déchets peuvent être mieux valorisés, via des filières spécialisées disponibles dans les déchetteries, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement.

Depuis 2016, le SIVOM déploie son plan d'optimisation et de modernisation des déchetteries pour répondre aux nouvelles exigences comme l'augmentation du nombre de flux, la sécurité des agents d'accueil et des usagers ou encore les nouveaux enjeux liés à la transition écologique.

Vous découvrirez dans ce numéro les travaux réalisés et projets à venir ainsi que le déploiement du contrôle d'accès par badge. Le « Pass'Tri », c'est la garantie d'un service plus fluide et équitable pour tous et d'une meilleure qualité du tri. Bien sûr, avec ce badge, vous pourrez toujours aller dans les 15 déchetteries du SIVOM, sans restriction, tant sur le nombre de passages qu'en matière de quantité de déchets apportés, comme le prévoit le règlement des déchetteries.

**Directeur de la publication:** Régis OCHSENBEIN

**Conception:** Welcome Byzance

**Rédaction:** SIVOM, Welcome Byzance

**Illustrations:** Adobe Stock

**Crédits photos:** SIVOM, m2A, Adobe Stock, Dorian Rollin, Relais Est, Illustrations non contractuelles

Dépôt légal : 1034 – Imprimerie Ott



# Sommaire

**En pratique pour...** ..... p. 3

**Actus** ..... p. 4

## DOSSIER SPÉCIAL DÉCHETTERIES ..... p. 6



**La déchetterie  
Mulhouse-Coteaux  
a réouvert** ..... p. 6

**Pass'Tri, votre passeport  
déchetterie** ..... p. 7

**En déchetterie,  
quelques règles** ..... p. 8

**Nouveaux défis  
environnementaux :  
les déchetteries  
s'adaptent** ..... p. 10

**Interview** ..... p. 11

**Eaux pluviales** ..... p. 12

**Assainissement** ..... p. 14



25, avenue Kennedy  
68200 Mulhouse  
Tél. 03 89 43 21 30  
[www.sivom-mulhouse.fr](http://www.sivom-mulhouse.fr)  
[contact@sivom-mulhouse.fr](mailto:contact@sivom-mulhouse.fr)

# En pratique pour... votre branchement assainissement

# 1



## C'EST QUOI?

### Le raccordement

Quand une maison ou un bâtiment est construit ou rénové, il faut qu'il soit branché au réseau public d'assainissement.

#### OBJECTIF:

évacuer proprement les eaux usées (toilettes, douches, cuisine...) vers une station d'épuration, via un réseau collectif souterrain.

Ce raccordement est obligatoire quand le réseau passe devant chez vous. Il permet de protéger l'environnement et la santé publique.

# 2



## ÇA SERT À QUOI?

### Le contrôle de conformité

Après travaux un agent contrôleur vérifie la conformité du branchement.

#### OBJECTIF:

éviter les mauvaises surprises (infiltrations, pollutions, sanctions...) et garantir un fonctionnement optimal du réseau.

Ce contrôle est obligatoire pour les travaux neufs et recommandé lors d'une vente immobilière.

## FAIRE LA DEMANDE

#### Quand ?

Après le permis de construire ou en cas de mise aux normes



#### Quand ?

À la fin des travaux ou avant une vente

#### Comment ?

Formulaire en ligne à envoyer à [urbanisme@sivom-mulhouse.fr](mailto:urbanisme@sivom-mulhouse.fr)



#### Comment ?

Formulaire en ligne à envoyer à [assainissement@sivom-mulhouse.fr](mailto:assainissement@sivom-mulhouse.fr)

#### Pourquoi ?

Pour que le SIVOM vous donne les consignes techniques et, si besoin, un devis



#### Pourquoi ?

Pour vérifier le bon fonctionnement de votre branchement

#### Coût ?

- Demande gratuite
- Coût des travaux non forfaitaire



#### Coût ?

- Demande gratuite
- Contrôle gratuit pour les travaux neufs (sous conditions)
- Payant pour une vente

## EN RÉSUMÉ UN GESTE SIMPLE POUR UN IMPACT COLLECTIF

Votre habitation est raccordée



l'eau usée part là où il faut

Votre habitation est contrôlée



tout est aux normes, pas de tracas

Vous contribuez  
au bon traitement  
des eaux usées



### ACCUEIL DU PUBLIC

25, avenue Kennedy  
68200 Mulhouse

🕒 lundi - vendredi  
9h - 11h30 et 14h30 - 17h

☎ 03 89 43 21 30

✉ [contact@sivom-mulhouse.fr](mailto:contact@sivom-mulhouse.fr)



### VOUS AVEZ UNE QUESTION SUR...

#### LES DÉCHETS

Déchetteries, badges,  
centre de tri, composteurs...

✉ [dechets@sivom-mulhouse.fr](mailto:dechets@sivom-mulhouse.fr)

La collecte: ramassage des bacs  
marrons/jaunes, consignes de tri

☎ 0800 318 122  
(N° vert - gratuit depuis un poste fixe)

#### L'ASSAINISSEMENT

Urgences assainissement,  
demande de contrôle

☎ 0310 00 4075

✉ [assainissement@sivom-mulhouse.fr](mailto:assainissement@sivom-mulhouse.fr)



SUIVEZ  
NOS ACTUALITÉS  
SUR LES RÉSEAUX  
SOCIAUX



# Un nouveau bassin d'orage pour préserver le milieu naturel



**Le bassin d'orage, Boulevard Stoessel à Mulhouse, sera opérationnel d'ici l'automne. Une infrastructure qui a nécessité un an et demi de travaux.**

Au début des travaux, les passants ne voyaient qu'un grand trou de 7 mètres de profondeur. Au fil des mois, est apparu cet ouvrage en béton de 50 mètres de long pour 16 mètres de large et d'une capacité de stockage de 2 000 m<sup>3</sup>. À l'automne, les travaux achevés, le bassin d'orage ne sera plus visible mais pourtant bien fonctionnel. Il sera totalement recouvert d'un terrain enherbé qui sera rendu à son état initial.

**LE MICRO-TUNNELIER, UNE PHASE EXCEPTIONNELLE DU CHANTIER**

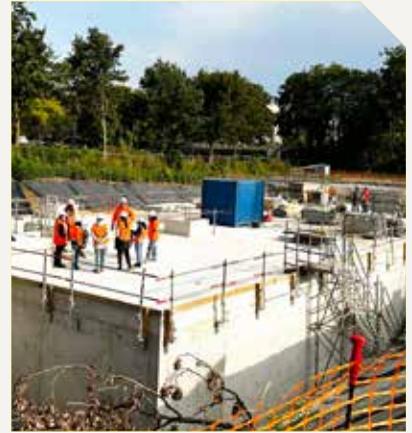
Pour la bonne conduite du chantier, un dévoiement d'un réseau d'eau pluviale a été nécessaire, ainsi qu'un chantier de micro-tunnelier. Ce dernier, étape particulièrement précise et rare, consistait à creuser sans tranchée, et non à ciel ouvert

comme à l'habitude, permettant ainsi de conserver les chaussées intactes et de réduire les nuisances. Ces travaux souterrains ont eu lieu discrètement sous les voies de Tram, pendant 3 jours et sans impact sur la circulation.

Le coût total des travaux a été de 4 235 000 € HT, dont une partie a été subventionnée par l'Agence de l'eau Rhin Meuse.

**DES OUVRAGES POUR ÉVITER LES REJETS D'EAU NON TRAITÉS**

Le SIVOM est engagé depuis 2015 dans la réduction des rejets au milieu naturel par la mise en place d'une gestion globale, optimale et prédictive des réseaux d'assainissement. Ce bassin d'orage participe, par temps de pluie, au stockage et à la régulation des flux d'effluents arrivant à la station d'épuration à Sausheim. Il vient compléter les 22 autres ouvrages, (postes de pompage, bassins d'orage, seuils et vannes), créés dans le cadre de la gestion dynamique des réseaux d'assainissement.



Ces différents dispositifs contribuent ainsi à la préservation du milieu naturel, à l'optimisation du traitement des eaux usées et pluviales et à faire face aux inondations. Les déversements par temps de pluie sur le réseau de Sausheim ont diminué jusqu'à 3 % alors qu'ils étaient de l'ordre de 12 % auparavant (la limite actuellement fixée par l'Union Européenne étant de 5 %).

## Quand composter rime avec inclusivité



**Depuis fin 2024, un nouveau concept de composteur a vu le jour à Riedisheim et à Mulhouse: le composteur inclusif.**

L'une des meilleures méthodes de valorisation des déchets végétaux est le compostage. C'est en ce sens que le SIVOM a déjà créé plus de 50 placettes de compostage en

10 ans sur l'ensemble de son périmètre, avec le soutien de l'agglomération, des communes, des associations et des bailleurs. Parmi ces sites de compostage partagé, deux placettes sont équipées d'un tout nouveau composteur inclusif. Ces nouveaux équipements s'inscrivent dans un projet plus global appelé BIPA

qui vise à favoriser la biodiversité, la création artistique, etc.

Ces prototypes de composteurs ont été créés afin que tous les publics, valides ou non, puissent transformer leurs biodéchets en compost. Il a été conçu par Florian Bombard, en collaboration avec le Conseil Handicap de Riedisheim, pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap visible ou invisible : bac à compost adapté aux fauteuils roulants, poignées ergonomiques, systèmes de protection et consignes visuelles et textuelles.

En plus d'être imaginé de manière solidaire, cet équipement a été conçu avec des matériaux issus du réemploi. D'autant plus de bonnes raisons de continuer à trier et valoriser ses déchets!

## VENTE DE COMPOSTEURS

Le SIVOM et m2A proposent aux habitants de l'Agglomération la **vente d'un composteur de 400 litres au prix préférentiel de 15 €.**

**À SAUSHEIM  
À LA STATION D'ÉPURATION**

RD39, Route de Chalampé:

**Samedi 6 septembre:** de 10h à 17h

**Mercredi 17 septembre et  
mercredi 1<sup>er</sup> octobre:** de 14h à 17h

**À LUTTERBACH  
À LA SALLE DE L'ESPACE  
ASSOCIATIF**

7 rue des Maréchaux:

**Mercredi 18 juin:** de 14h à 17h

Ventes réservées aux habitants de l'une des 39 communes m2A: un justificatif de domicile sera demandé lors du retrait du composteur.

Infos et  
inscription  
obligatoire



15€



## Verre l'infini



« Verre l'infini », ce sont notamment les mots choisis en 2024 par Pierre Fraenkel, artiste Mulhousien, pour accompagner le SIVOM dans sa campagne de sensibilisation au geste de tri. Car c'est bien infiniment que le verre se recycle, et à 100 %. Et le SIVOM l'a bien compris, puisqu'il a déjà implanté plus de 400 conteneurs à verre sur le territoire. C'est dans les points d'apport volontaire que le verre doit être apporté, favorisant ainsi sa valorisation.

En 2024 et 2025, une cinquantaine de conteneurs à verre ont été et vont être floqués des messages positifs de l'artiste local: « verre l'infini », « le geste en verre la planète », « unis verre », « en verre et pour tous ».

Ces conteneurs remplacent les conteneurs vieillissants.

Le SIVOM souhaite aller plus loin dans la sensibilisation des usagers. C'est avec le Relais Est que le SIVOM a choisi de travailler pour la fabrication de sacs à bouteilles, issus de chutes de toiles de plafonds tendus. Ces sacs solidaires, recyclés et réutilisables, pourront, par exemple, être gagnés lors d'éco-manifestations et de jeux concours dans le Vert&Bleu ou sur les réseaux sociaux du SIVOM.



Penser à trier  
le verre (bocaux, bouteilles,  
pots de confiture...)  
dans l'un des 400  
conteneurs à verre!

## TRI À LA SOURCE LES BIODÉCHETS

Mulhouse Alsace Agglomération et le Sivom Mulhouse Sud Alsace ont adopté une stratégie de généralisation du tri à la source et de valorisation des biodéchets, notamment par le déploiement de bornes à biodéchets sur le territoire de l'Agglomération.

Après l'expérimentation positive lancée fin 2024, le déploiement se poursuit en 2025 dans les communes de Berrwiller, Feldkirch, Kingersheim, Lutterbach, Morschwiller-le-Bas, Pulversheim, Reiningue, Richwiller, Ungersheim et Zillisheim.

D'ici 2028, 1000 bornes seront disponibles dans toute l'Agglomération.

Retrouvez toutes  
les infos:





## DOSSIER spécial déchetteries

### La déchetterie Mulhouse-Coteaux a réouvert après 2 mois de travaux : ce qui a changé

Fermée depuis le 20 janvier, la déchetterie à Mulhouse-Coteaux a réouvert ses portes le 1<sup>er</sup> avril.

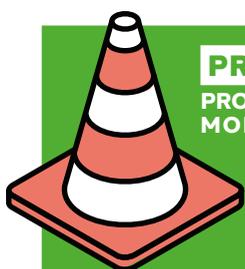
Des travaux de modernisation d'un montant de 200 000 € ont été réalisés : sécurisation des flux de circulation, nouveau local pour les agents d'accueil, nouveau local de stockage et nouvel éclairage. L'installation d'une filière de valorisation avec un conteneur dédié à la Cité du Réemploi est prévue pour septembre.

L'accent a été donné sur le réaménagement de la partie haute des quais et la réorganisation des conteneurs. Ainsi, la circulation est plus adaptée et le tri plus encouragé.



**6 500 T / AN**

de déchets collectés, la déchetterie Mulhouse-Coteaux est le site le plus sollicité par les usagers.



#### PROJETS PROGRAMME DE MODERNISATION

Dans la continuité du programme de modernisation des déchetteries, le SIVOM travaille déjà sur de nouveaux projets. Le prochain est la refonte complète de la déchetterie à Mulhouse-Hasenrain, dont la fermeture pour travaux est prévue fin 2025. Ce site, créé en 1994, ne répond plus aux besoins actuels.

Des travaux d'agrandissement sont prévus, avec la création de quais haut et bas, à l'image des autres déchetteries.

De nouvelles déchetteries seront déplacées et reconstruites dans les prochaines années à Rixheim et à Illzach. Quant au site à Pfstatt, il sera réaménagé.

# Pass'Tri, votre passeport déchetterie

Depuis 2016, les 15 déchetteries intercommunales du Sivom Mulhouse Sud Alsace bénéficient de travaux de rénovation et sont progressivement équipées de système d'accès par badge « Pass'Tri ». Ce dispositif vise à améliorer la sécurité, l'accessibilité et la qualité du tri.

Le Pass'Tri donne accès à toutes les déchetteries du SIVOM!



## UN ACCÈS AVEC BADGE DÈS SEPTEMBRE 2025

Les déchetteries à Illzach, Mulhouse-Coteaux, Riedisheim, Rixheim et Pfastatt seront fermées sur une courte durée et en alternance, pour l'installation des barrières avec contrôle d'accès par badge, durant le 2<sup>e</sup> trimestre 2025.

**En septembre 2025, les barrières seront abaissées et l'accès aux déchetteries se fera uniquement avec le « Pass'Tri ».**

Les particuliers pourront toujours accéder à l'ensemble du réseau des déchetteries du SIVOM, soit 15 déchetteries, sans restriction, tant sur le nombre de passages qu'en matière de quantité de déchets apportés par les particuliers, comme prévu dans le règlement des déchetteries du SIVOM\*.

\*Le SIVOM se réserve le droit de suspendre la validité du badge en cas de non-respect du règlement par l'utilisateur, ainsi qu'en cas de prêt dûment constaté du badge à un autre usager ou à un « professionnel ».

## PASS'TRI: COMMENT OBTENIR OU GÉRER VOTRE BADGE D'ACCÈS?

### 1. FAIRE UNE DEMANDE

Tous les particuliers doivent faire leur demande en ligne via le site du SIVOM:

[www.sivom-mulhouse.fr](http://www.sivom-mulhouse.fr)

### 2. OÙ RÉCUPÉRER SON BADGE?

#### > En mairie:

pour toutes les communes du territoire (hors Mulhouse et Riedisheim)

#### > À la déchetterie

**Mulhouse-Hasenrain  
du 12 mai au 5 juillet inclus:**

pour les habitants de Mulhouse et Riedisheim. Retirez votre badge au local dédié situé sur le parking de la déchetterie Hasenrain (avenue d'Altkirch à Mulhouse).

### EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION

Déménagement, changement d'adresse, perte ou vol, contactez directement: [dechets@sivom-mulhouse.fr](mailto:dechets@sivom-mulhouse.fr)

### BON À SAVOIR: BADGE FUCHSIA? NE LE CHANGEZ PAS!

Si vous possédez déjà un badge fuchsia (ancienne couleur), il reste parfaitement valide. Aucun renouvellement n'est nécessaire.



## À SAVOIR

**L'ACCÈS EN DÉCHETTERIE EST RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS  
RÉSIDENTS SUR LE TERRITOIRE DU SIVOM**

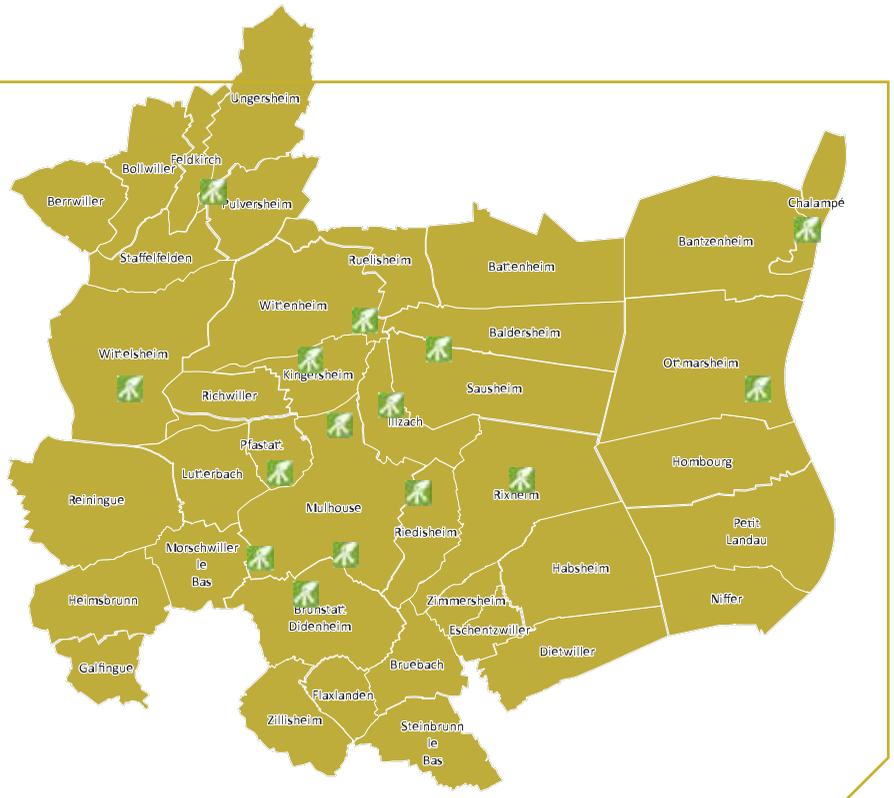
Le Pass'Tri est remis gratuitement (un badge par foyer).

Le renouvellement en cas de perte, de casse ou de vol est de 15 euros.

**15 sites  
à 5 km de  
votre habitation**

**POUR TOUT SAVOIR  
SUR LES DÉCHETTERIES  
ET LEURS HORAIRES**

**POUR UN ACCÈS  
PLUS FLUIDE, PRIVILÉGIEZ  
VOTRE VENUE ENTRE  
11H-12H ET 17H-18H**



## Les déchetteries en quelques chiffres



**200 kg / an**

C'est le poids moyen de déchets / an et par habitant qui sont déposés dans les déchetteries du SIVOM.



**30 agents\***

d'accueil dans les déchetteries

Les agents sont formés pour vous accueillir, vous informer et vous conseiller sur les règles de tri en déchetterie. En déchetterie soyons tous courtois!

\* Les agents ne sont pas obligés de vous aider lors de votre déchargement.

## En déchetterie, quelques règles

### NATURE DES DÉCHETS ACCEPTÉS



Batteries



Bois



Bouchons de Liège



Emballages en plastique



Capsules Nespresso



Cartouches d'encre



Déchets verts



DEEE



Meubles (Éco-Mobilier)



Encombrants



Métaux



Débais, gravats



Huiles alimentaires



Huiles de vidange



Papiers, cartons



Piles et accumulateurs



Déchets toxiques



Radiographies



Textiles



Ampoules, néons



Emballages en verre

### NATURE DES DÉCHETS REFUSÉS



Pneumatiques



Amiante



Bouteilles de Gaz



Extincteurs



DASRI



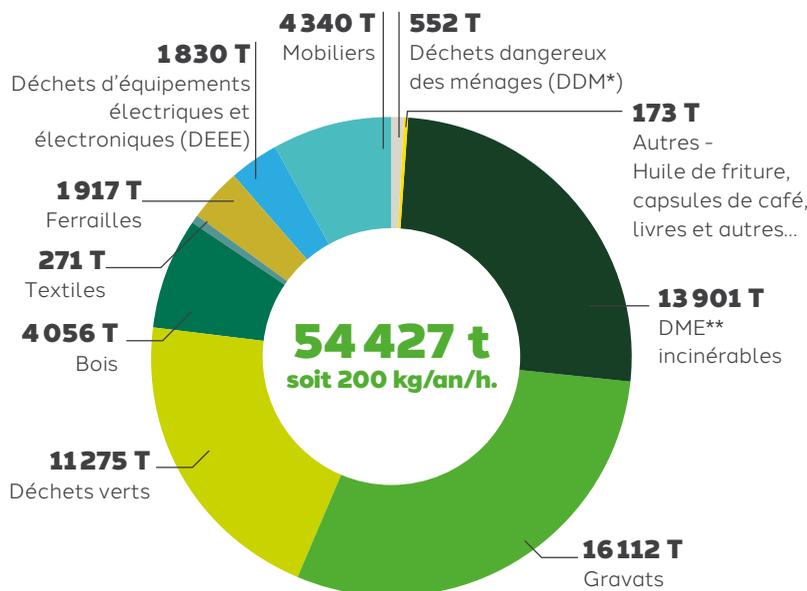
**RÈGLEMENT  
INTÉRIEUR  
À CONSULTER  
SUR:**



*En déchetterie aussi je trie!*



## RÉPARTITION DES MATIÈRES COLLECTÉES



\*DDM: peintures, produits phito...  
\*\*DME: encombrants incinérables



### OPÉRATION DE DÉSTOCKAGE DE DÉCHETS DE FIBROCIMENT AMIANTÉ

Des campagnes de déstockage de déchets de fibrociment amianté sont organisées par le SIVOM depuis 2011. Les quantités sont limitées à 500 kg maximum par foyer. Il s'agit d'une opération de déstockage et en aucun cas une incitation à effectuer soi-même des travaux de désamiantage.

Ces derniers doivent être réalisés par un professionnel habilité.

Chaque opération est limitée à 80 participants, retenus par ordre d'inscription. Un formulaire en ligne est disponible sur le site internet du SIVOM.



### PLUTÔT QUE DE LES APPORTER EN DÉCHETTERIE, UTILISEZ LES DÉCHETS VERTS DANS VOTRE JARDIN!

Des astuces, bonnes pour votre jardin et pour sa biodiversité, existent pour revaloriser vos déchets verts.

#### Côté pelouse:

- le paillage
- le mulching ou herbicyclage

#### Côté branches:

- le compost
- le paillage
- entassé au fond du jardin pour favoriser la biodiversité



### PNEUS « 8 POUR 0 »

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les particuliers peuvent déposer jusqu'à 8 pneus usagés par an et sans obligation d'achat chez les professionnels de l'automobile.

+ d'infos sur:



### ET POUR LES PROFESSIONNELS?

Les déchetteries sont réservées uniquement aux déchets issus des ménages et interdites à tous les déchets provenant d'une activité professionnelle.

Les déchets des professionnels peuvent être amenés au Centre de Tri à Illzach, avenue d'Italie, (service payant ou sous conditions REP) ou dans toute autre filière appropriée.



## Nouveaux défis environnementaux : les déchetteries s'adaptent



Les déchetteries évoluent pour s'adapter aux changements dans nos modes de consommation, à la nature des déchets produits, aux avancées techniques et au respect de l'environnement. Elles accueillent désormais de nouveaux types de déchets et offrent des services améliorés aux usagers.

La Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) – principe du « pollueur-payeur » - a conduit à la création d'éco-organismes. Ces entités interviennent financièrement ou opérationnellement pour soutenir les collectivités dans la collecte et le traitement des déchets.

Par exemple, sur notre secteur :

- **Ecologic**, les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) et les articles de sport et de loisirs,
- **Valdelia**, les éléments d'ameublement,
- **EcoDDS**, les déchets spéciaux,
- **Re\_fashion**, le textile d'habillement avec les bornes Relais Est.

### Articles de sport et de loisirs

Collecte mise en place avec Ecologic dans :



**13 déchetteries**

**20 Tonnes** collectées en 2023

### Réemploi

Conteneurs dédiés à la Cité du Réemploi dans :



**8 déchetteries**

**400 Tonnes** déposées pour être réutilisées en 2023



## Interview

**JÉRÔME FRITZ**

Responsable des unités de traitement, stations d'épuration, usine d'incinération, déchetteries

Responsable des unités de traitement des déchets liquides (stations d'épuration) et solides (usine d'incinération et déchetteries), Jérôme Fritz nous livre avec enthousiasme son expérience d'une vingtaine d'années au sein du SIVOM.

Féru de sports en nature, entre course à pied et road trip à vélo, cet Alsacien de naissance s'est naturellement tourné vers les métiers de l'environnement pour aborder ses études supérieures avec passion et engagement. C'est avec pédagogie et humour qu'il nous a livré sa vision du traitement des déchets.

## 1 POURQUOI LE SIVOM A-T-IL ENVISAGÉ UN PLAN DE MODERNISATION DES DÉCHETTERIES ?

Les déchetteries n'existaient pas voilà 40 ans. Elles sont apparues dans les années 90 avec seulement trois bennes, une pour les déchets verts, une deuxième pour la ferraille et la dernière pour les encombrants. Aujourd'hui, nous avons décidé d'aller plus loin dans le tri avec la récupération du mobilier, le tri des déchets électroniques, des ampoules... pour valoriser tout ce qui peut l'être. Le nombre de bennes augmentant, une modernisation s'imposait notamment avec des conteneurs de réemploi pour garantir une deuxième vie à certains déchets.

## 2 QUELS SONT, POUR VOUS, LES ENJEUX DE CES RÉNOVATIONS ?

Les enjeux sont de plusieurs niveaux :

**Pour les usagers :** la sécurisation des flux en indiquant de manière plus intuitive le parcours de tri. Notre credo : simplifier pour accompagner et bien trier. Une déchetterie engendre beaucoup d'interactions dans la manipulation des déchets.

**Pour les collectivités et l'environnement :** mieux on trie et mieux on arrivera à valoriser. Le mieux est de ne pas produire de déchet évidemment, mais éduquer pour allonger la durée de vie des objets fait partie de la démarche, on répare et on réutilise ou bien on recycle pour réemployer les matériaux vers d'autres fabrications. Dans le cas de la valorisation énergétique, on incinère pour transformer les matières en électricité via l'incinération.

Chaque année, nous collectons 400 tonnes de matériaux réemployables, qu'ils soient cassés mais réparables ou en état d'usage.

## 3 QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU QUOTIDIEN PAR LES AGENTS D'ACCUEIL ?

Sans hésiter, la courtoisie ! Beaucoup d'usagers fréquentent chaque jour les déchetteries du SIVOM, et certains visiteurs manquent parfois d'élégance dans le respect des règles de politesse. Nos agents sont formés aux méthodes de tri et sont présents en toute bienveillance pour conseiller et diriger les usagers vers les bennes réservées pour tel ou tel dépôt. Leur rôle est d'identifier au mieux les matières pour qu'elles rejoignent les bennes adéquates. Un gain de temps et d'argent pour le contribuable lorsque le tri est optimum.

## 4 QUELS SONT LES ÉLÉMENTS DONT VOUS TIREZ SATISFACTION DANS L'EXERCICE DE VOTRE FONCTION ?

Participer à l'amélioration du service public et au bilan environnemental, voilà ce qui anime ma journée. Nous travaillons pour l'hygiène publique et pour rendre notre cadre de vie agréable. C'est un acte citoyen. Lorsque nous récupérons les toxiques, j'entends les peintures, produits des piscines et autres vernis, je suis heureux que ceux-ci n'aient pas été jetés dans des toilettes. Les rivières et les forêts doivent être protégées et surtout épargnées de la pollution humaine.



## 5 POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI D'EXERCER CETTE PROFESSION ?

J'ai choisi de suivre des études dans l'environnement certainement par sens du service public, je pense. Et puis, ce secteur était prometteur de métiers d'avenir. J'ai, au sein du SIVOM, débuté dans le traitement des eaux usées en 2006, puis une évolution de carrière vers les déchets m'a été proposée en 2020 comme une continuité logique dans mon parcours professionnel.

## 6 QUEL ASPECT DE VOTRE TRAVAIL VOUS STIMULE PARTICULIÈREMENT ?

J'aime beaucoup l'environnement dans lequel j'évolue, mais ce qui m'anime le plus est d'être l'interface entre les équipes, les prestataires et les usagers. Nous participons tous au fonctionnement de cette organisation et chaque employé est un pignon dans le déroulement des opérations. Les usagers nous font confiance, ceci est très valorisant.

## 7 POUR CONCLURE CET ENTRETIEN, POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER UNE ANECDOTE, UN FAIT CROUSTILLANT ?

Les habitudes nous jouent parfois des tours... Voilà quelques années, alors que nous avions changé le sens de circulation de l'une de nos déchetteries, une usagère a engagé par mégarde son véhicule en lieu et place de l'ancienne entrée. Sa voiture s'est retrouvée brusquement coincée dans la descente d'un escalier, au milieu des marches... L'usagère s'en est heureusement sortie indemne, mais nous avons dû faire intervenir une dépanneuse pour libérer sa voiture qui, elle, a dû subir quelques réparations... D'où l'importance de rester concentré sur la signalisation.

## ZOOM SUR LA CELLULE DÉCHETTERIE



**1 chef de service**



**1 agent administratif**



**3 coordinateurs**

Les coordinateurs déchetterie assurent la bonne gestion des sites au quotidien. Ils sont à la fois référents et formateurs pour les agents d'accueil, gestionnaires des « Pass'Tri » et des doléances des usagers, ils assurent le suivi de la bonne évacuation des déchets et des bennes.

## L'eau de pluie, l'importance de l'intégrer dans les aménagements publics



**Dans un contexte de changement climatique et d'urbanisation croissante, la gestion des eaux pluviales est devenue un enjeu majeur pour les collectivités.**

Le SIVOM, compétent en gestion des eaux pluviales urbaines, accompagne les communes dans leurs projets de rénovation des espaces publics. Dans les rues, les cours d'écoles, les places et les parkings, la façon d'aménager les espaces publics évolue, laissant plus de place à la mise en œuvre de solutions durables pour gérer les eaux de pluie.

La Gestion Durable et Intégrée des Eaux Pluviales (GDIEP) vise à infiltrer l'eau de pluie au plus proche de là où elle tombe. Ceci permet de réduire les risques

d'inondation, à protéger la qualité de nos cours d'eau, à favoriser la biodiversité, à valoriser l'eau de pluie comme une ressource et à lutter contre les îlots de chaleur urbains. Concrètement, elle contribue à l'amélioration du cadre de vie. De nombreuses techniques de GDIEP existent pour faire face aux défis environnementaux actuels. Voici quelques exemples récents de travaux, réalisés avec l'accompagnement du SIVOM, parmi plus d'une centaine conçus depuis 2021 sur le territoire.

**La rue du Manège à Mulhouse,** ainsi que le secteur autour de la place Kléber, ont récemment été rénovés par la Ville de Mulhouse.

Des espaces verts ont été créés, des revêtements perméables utilisés (pavés à joints larges, enrobés perméables) et les gouttières des toitures ont été déconnectées du réseau d'assainissement!



**RÉSULTAT :** une rue plus agréable et rafraîchie par les espaces verts naturellement arrosés par l'eau de pluie!



**Le parking de la Mairie à Pulversheim** a été rénové en 2024.

Ce parking était presque entièrement réalisé en enrobé.

Les places de parking sont aujourd'hui constituées de pavés à joints larges laissant s'infiltrer l'eau de pluie. Le surplus peut ruisseler vers des bandes d'espaces verts.



**RÉSULTAT :** infiltration de l'eau de pluie dans la nappe ou vers les espaces verts, et plus de places ombragées pour se garer!

**La rue des Mineurs à Pfastatt** a été rénovée en 2024. Avant, l'eau de pluie filait dans le réseau d'assainissement.

Aujourd'hui, des bordures espacées et des petites tranchées en galets permettent aux arbres déjà existants de bénéficier d'un arrosage complémentaire en provenance de la rue.

Ce principe est appelé « l'arbre de pluie » !



**La cour de l'école de l'Entremont à Rixheim** a été rénovée en 2024.

Elle était auparavant entièrement constituée d'enrobé, ce qui la transformait en îlot de chaleur. Désormais, celle-ci est végétalisée et est constituée en grande partie de revêtements perméables (pavés à joints larges ou écorces) et de couleur claire.

Ces choix permettent d'apporter de la nature et de rafraîchir la cour, et d'ainsi offrir un cadre plus agréable aux enfants et au personnel enseignant.

## Eaux pluviales : à chacun sa part d'infiltration !

**En dehors des aménagements du domaine public, les particuliers sont également soumis à des règles concernant l'eau de pluie.**



Les projets de nouvelles constructions ou les extensions de bâtiments existants sont soumis au règlement de l'assainissement collectif du SIVOM, qui stipule :

« Il appartient à tout porteur public ou privé de projets, de gérer les eaux pluviales à la parcelle au sein même du projet et de procéder à l'infiltration systématique des eaux pluviales... ».

Dans les faits, cette règle est bien respectée sur le territoire du SIVOM, avec une technique d'infiltration qui s'est très vite démocratisée : le puits d'infiltration, ou autrement appelé, le puits perdu.

Bien qu'il ait déjà prouvé son efficacité pour infiltrer l'eau de pluie dans le sous-sol, **le puits fonctionne plus difficilement, notamment lorsque le sol est de type argileux.**

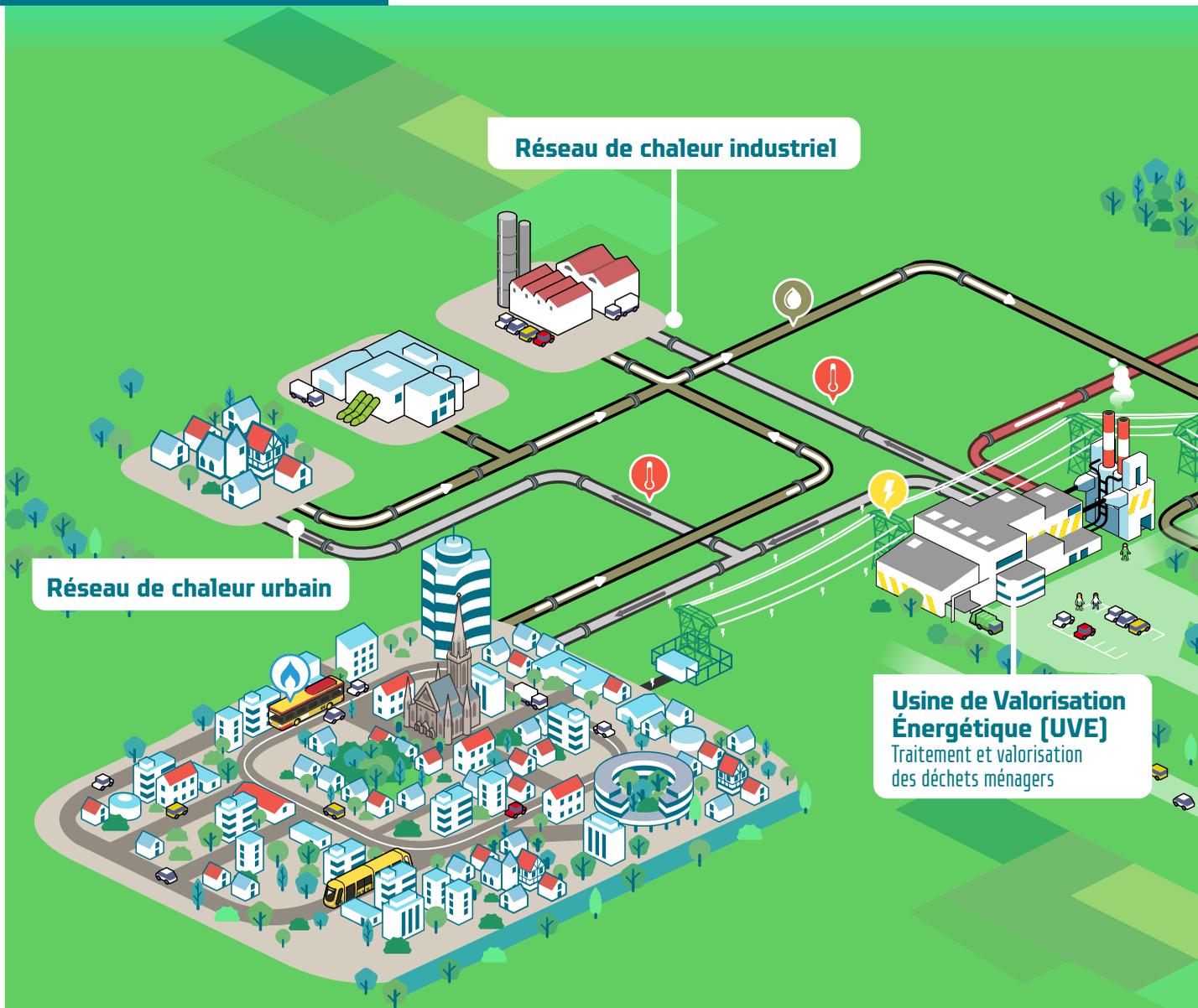
### **FAIRE BÉNÉFICIER LES ESPACES VERTS DE L'EAU DE TOITURE**

**Si l'eau qui tombe dans le jardin s'infiltré, pourquoi ne pas infiltrer celle qui tombe sur les toits et les voiries privées ?**

Tout comme les exemples présentés sur le domaine public, il est tout à fait possible de renvoyer les eaux de ruissellement en surface vers les espaces verts ou vers des poches de galets sous les accès en pavés à joints larges par exemple.

Un simple modelé de terrain pour s'assurer que l'eau ne puisse pas ruisseler chez les voisins suffit parfois.

De nombreuses techniques de gestion des eaux pluviales à la parcelle existent et des professionnels peuvent vous accompagner (professionnels du BTP, Réseau ADOPTA, BTP, paysagistes, bureaux d'études...).



Réseau de chaleur urbain

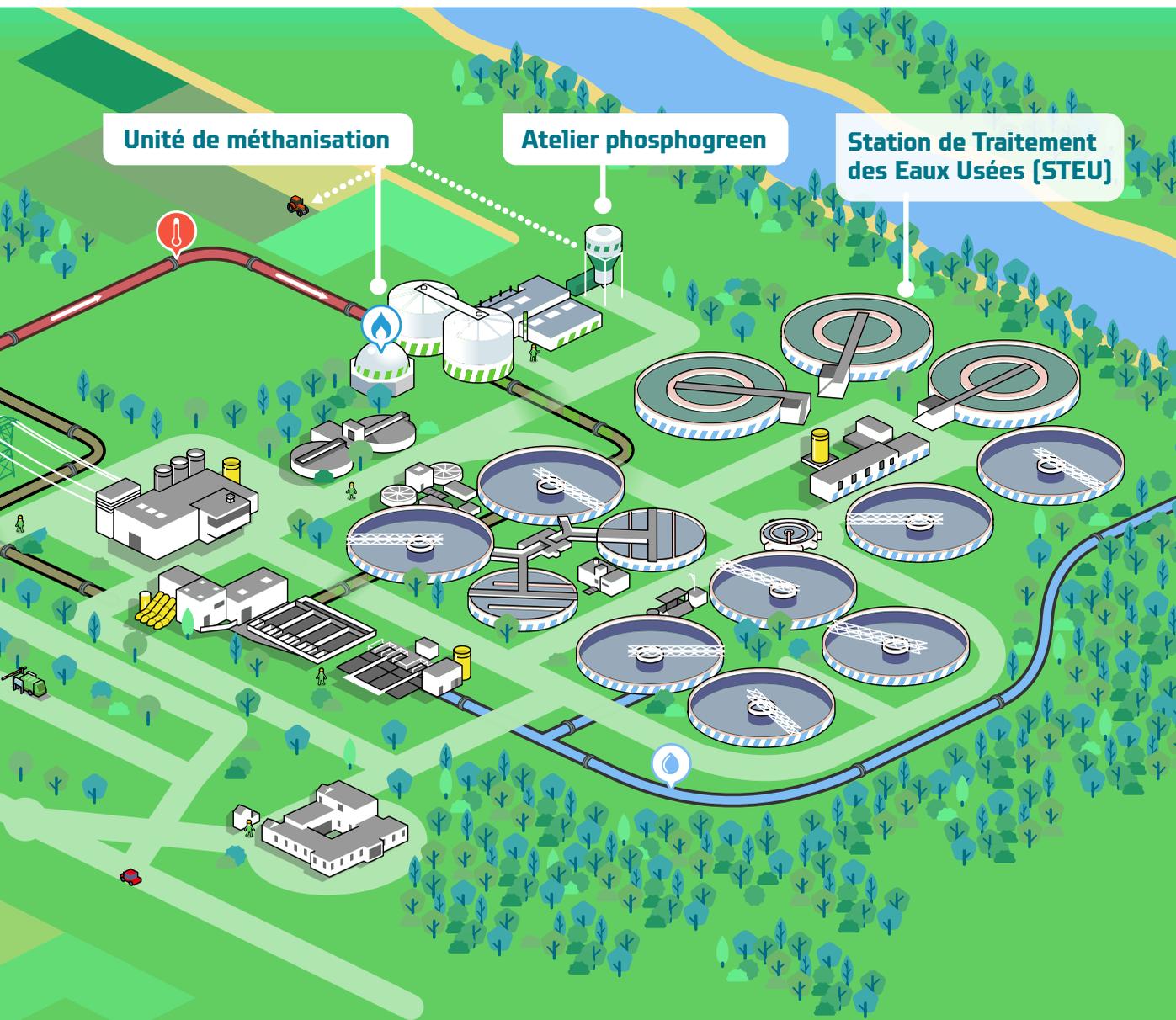
Réseau de chaleur industriel

**Usine de Valorisation Énergétique (UVE)**  
Traitement et valorisation des déchets ménagers

Chaque année  
**+ de 2000**  
scolaires  
visitent  
l'Écopôle

# L'Écopôle

À l'Écopôle à Sausheim, le Sivom Mulhouse Sud Alsace, accompagné par ses exploitants, développe des solutions innovantes et circulaires pour traiter et valoriser, en toute sécurité, les déchets résiduels ainsi que les eaux usées du périmètre du SIVOM.



# à Sausheim

L'Usine de Valorisation Énergétique (UVE), la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU), l'unité de méthanisation et l'unité de récupération du phosphore fonctionnent en synergie pour recycler

la matière et produire de l'énergie renouvelable en mixant à la fois vapeur, chaleur, électricité, biométhane et engrais, au bénéfice de l'Écopôle et du territoire mulhousien.

L'Écopôle, véritable modèle de valorisation des énergies, est également un lieu de sensibilisation et d'éducation à l'environnement qui prépare les générations futures à relever les défis écologiques de demain.

# JEU CONCOURS VERT & BLEU



**À GAGNER**  
**15 packs "Meute"**

au parc zoologique et botanique de Mulhouse



## POUR JOUER PAR COURRIER

Bulletin de participation à renvoyer:  
**Sivom Mulhouse Sud Alsace**  
« Jeu concours Vert & Bleu »  
25 avenue Kennedy  
68200 MULHOUSE



Vos réponses sont  
à nous transmettre  
avant le 26 juin 2025



Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal: .....

Ville: .....

Tél.: .....

Mail: .....

**Pour tenter votre chance,  
il vous suffit de répondre  
au questionnaire et à l'étude  
ci-dessous.**

### 1. À partir de quand l'accès dans toutes les déchetteries du SIVOM se fera uniquement avec le Pass'Tri?

- A  juin 2025  
B  juillet 2025  
C  septembre 2025

### 2. Combien de conteneurs à verre sont disponibles sur l'ensemble du territoire du SIVOM?

- A  + de 400 conteneurs  
B  + de 600 conteneurs  
C  + de 800 conteneurs

### 3. Quand je consulte le magazine:

- A  Je lis tout  
B  Je le lis 3/4  
C  Je le lis 1/2  
D  Je le lis 1/4  
E  Je ne le lis pas du tout

### 4. Sur une échelle de 1 à 10 (10 étant la meilleure note), quelle note de satisfaction globale attribuez-vous au magazine Vert&Bleu?

### 5. Concernant le Vert&Bleu:

Vous diriez que les thèmes traités  
sont intéressants

- Tout à fait d'accord  Plutôt d'accord  Pas vraiment d'accord  Pas du tout d'accord

Vous diriez que les sujets présentés  
offrent un éclairage sur l'actualité  
du SIVOM

- Tout à fait d'accord  Plutôt d'accord  Pas vraiment d'accord  Pas du tout d'accord

Vous diriez que les thèmes  
proposés sont variés

- Tout à fait d'accord  Plutôt d'accord  Pas vraiment d'accord  Pas du tout d'accord

Vous diriez que les sujets aident  
à mieux comprendre les décisions  
et compétences du SIVOM

- Tout à fait d'accord  Plutôt d'accord  Pas vraiment d'accord  Pas du tout d'accord

Vous diriez que le contenu est clair  
et pédagogique

- Tout à fait d'accord  Plutôt d'accord  Pas vraiment d'accord  Pas du tout d'accord

Vous diriez que le magazine  
est esthétique

- Tout à fait d'accord  Plutôt d'accord  Pas vraiment d'accord  Pas du tout d'accord

### Quels sujets aimeriez-vous voir aborder?

### 6. Vous connectez-vous à notre site internet sivom-mulhouse.fr?

- Oui  Non

### 7. Concernant le site internet:

Vous diriez que le site est convivial/  
agréable

- Tout à fait d'accord  Plutôt d'accord  Pas vraiment d'accord  Pas du tout d'accord

Vous diriez que les informations  
sont faciles à trouver

- Tout à fait d'accord  Plutôt d'accord  Pas vraiment d'accord  Pas du tout d'accord

Vous diriez que les rubriques sont  
claires

- Tout à fait d'accord  Plutôt d'accord  Pas vraiment d'accord  Pas du tout d'accord

### 8. Quels outils ou informations aimeriez-vous voir apparaître sur le site internet?



Extrait du règlement: jeu gratuit sans obligation d'achat ouvert du 26 mai 2025 au 26 juin 2025 aux personnes physiques et majeures résidant dans une des communes du périmètre du SIVOM Mulhouse Sud Alsace - Dotation: 60 entrées au Parc zoologique et botanique de Mulhouse (à raison de 15 gagnants de 2 entrées adultes et 2 entrées enfants) - Tirage au sort le 2 juillet 2025 sous contrôle d'un Commissaire de Justice. Règlement déposé chez la SCP WEIBEL Patrick WEIBEL et Erick WEIBEL, Commissaires de justice associés à Mulhouse - Participation: limitée à 1 par foyer, en répondant exactement aux deux questions liées à l'édition du magazine PRINTEMPS 2025 du SIVOM Mulhouse Sud Alsace et sincèrement à l'étude (6 autres questions) sur bulletin papier, papier libre (timbre remboursé sur demande au tarif en vigueur), ou sur le site internet du SIVOM Mulhouse Sud Alsace: [www.sivom-mulhouse.fr](http://www.sivom-mulhouse.fr)